



Espagne : Le juge Baltasar Garzon saqué

Par [Bernard Duraud](#)

Mondialisation.ca, 18 mai 2010

[L'Humanité](#) 18 mai 2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Le magistrat espagnol avait voulu enquêter sur les crimes franquistes. Le conseil général du pouvoir judiciaire (CGPJ) espagnol a décidé de le suspendre.

Le juge espagnol Baltasar Garzon a été suspendu hier de son poste à l'Audience nationale. Attendue, la décision du conseil général du pouvoir judiciaire, l'organe de tutelle de la magistrature espagnole, est néanmoins dévastatrice puisque le juge encourt une peine de vingt ans d'interdiction d'exercice de ses fonctions.

Mercredi, Luciano Varela, du tribunal suprême, a ordonné la tenue, à une date non encore fixée, du procès du juge, accusé d'avoir outrepassé ses compétences en enquêtant sur des crimes perpétrés durant la guerre civile espagnole et les premières années du franquisme, ceux-ci étant couverts par une loi d'amnistie.

Garzon briseur de tabou

Les membres du conseil général du pouvoir judiciaire ont voté à l'unanimité la suspension de Garzon. Le très médiatique juge, connu pour avoir notamment lancé des poursuites à Londres contre l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet, est inculpé dans plusieurs affaires, dont une pour abus de pouvoir. Des accusations en forme de disgrâce qui pourraient mettre un terme à sa carrière.

Le juge espagnol est accusé depuis le 7 avril de « prévarication », pour avoir décidé d'enquêter à partir de l'été 2008 sur les crimes franquistes : près de 150 000 personnes éliminées, disparues. Il a été ainsi le premier à briser le tabou d'une mémoire espagnole occultée et d'une justice enfouie. Les crimes étaient couverts par la loi d'amnistie adoptée en 1977 au sortir de la dictature au motif de la « réconciliation ».

Garzon avait ouvert son instruction à la demande des familles de victimes, il a été attaqué par plusieurs groupes d'extrême droite. L'un d'eux, la Phalange, formation officielle du franquisme, a été écarté à cause de « valeurs idéologiques », mais pas les deux autres groupuscules, Mains propres et Liberté et Identité. Garzon a tenté en vain de contre-attaquer en demandant la récusation du juge du tribunal suprême, Luciano Varela, qui entend le juger.

Symbole du combat contre l'impunité, l'affaire a pris une ampleur considérable en Espagne mais aussi dans le monde. Elle a choqué profondément nombre d'universitaires, intellectuels, artistes, syndicalistes et associations de victimes du franquisme. Le magistrat a aussi reçu le soutien de nombreux juristes internationaux : tous ont interpellé Madrid, rappelant que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles et que la loi d'amnistie

espagnole n'est pas conforme au droit international.

Si le juge Garzon est victime d'un traquenard judiciaire, l'idée même d'impunité pour les crimes passés ne passe plus chez les Espagnols : un sondage publié le 10 mai dernier par le Publico indiquait que plus de 59 % d'entre eux étaient d'accord avec les investigations sur les crimes franquistes, et presque autant (58,1 %) appuyaient le magistrat. En un mot, ils réclament justice.

La source originale de cet article est [L'Humanité](#)
Copyright © [Bernard Duraud](#), [L'Humanité](#), 2010

Articles Par : [Bernard Duraud](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca